



# R.U.S. REBECQUOISE ASBL

MATRICULE URSBFA 1614 COULEUR ROUGE-NOIR RUELLE DU GOBARD, 5 - 1430 REBECQ  
STAMNUMMER KBVB 1614 KLEUREN ROOD-ZWART GOBARDSTRAAT, 5 - 1430 ROOSBEEK


Rebecq, le 10 juin 2017

## ASBL

### R.U.S. Rebecquoise

Ruelle du Gobard, 5  
1430 Rebecq  
T.V.A. BE 0463.788.771

[www.rusrebecquoise.be](http://www.rusrebecquoise.be)

 RUS Rebecquoise  
RUS Rebecquoise Jeunes

## Président

Thierry Demolie  
[thierry@imexso.com](mailto:thierry@imexso.com)

## Président d'honneur

Dimitri Legasse  
[dimitrilegasse@hotmail.com](mailto:dimitrilegasse@hotmail.com)

## Vice-Présidents

Jean-Marc Seghers  
[Jean-marc@seg-consult.eu](mailto:Jean-marc@seg-consult.eu)

Patrick Ophals

[pat-ophals@hotmail.com](mailto:pat-ophals@hotmail.com)

## Correspondant Qualifié

Eric Dupont  
[Eric.dupont@tvcablenet.be](mailto:Eric.dupont@tvcablenet.be)  
[eric@rusrebecquoise.be](mailto:eric@rusrebecquoise.be)

## Secrétaire des Jeunes

Aubry Buxin  
[aubry@rusrebecquoise.be](mailto:aubry@rusrebecquoise.be)

## Coordinateurs Sportifs Jeunes

Benoit Nicolas  
Coordinateur Général  
[benoit@rusrebecquoise.be](mailto:benoit@rusrebecquoise.be)  
Dimitri Houssiau  
Coord. U10 à U13  
[dimitri@rusrebecquoise.be](mailto:dimitri@rusrebecquoise.be)

Jérôme Vandercappellen  
Coord. U6 à U9  
[jerome@rusrebecquoise.be](mailto:jerome@rusrebecquoise.be)

Cher membre,

La saison qui vient de s'écouler s'est terminée en apothéose avec la victoire au tour final de notre équipe Première et une montée de notre club en Division 2 Amateur.

D'autre part, notre Club vient d'obtenir le Label « 2 étoiles », ce qui constitue une belle reconnaissance pour notre Ecole des Jeunes et confirme la qualité de notre centre de formation. Afin de continuer à améliorer l'encadrement des jeunes la saison prochaine, une nouvelle équipe de coordination sportive des jeunes a été mise en place. Elle est sera dirigée par Benoit Nicolas assisté de Dimitri Houssiau (U10 à U13) et Jérôme Vandercappellen (U6 à U9).

## LA COTISATION

Pour la saison 2017-2018, le montant de la cotisation est maintenu à **355 € par joueur** (335 € pour le 2ème enfant issu d'une même famille et 315 € à partir du 3ème enfant).

L'intervention de la commune de Rebecq en faveur du club, notamment en termes d'infrastructure, nous permet de faire bénéficier les joueurs domiciliés à Rebecq d'une remise de 60 € soit **295 €** pour le 1er enfant, 275 € pour le suivant et 255 € à partir du 3ème enfant.

**Le montant intégral de la cotisation doit être versé pour le 15 août 2017** au plus tard sur le compte **CRELAN - IBAN BE27 1030 2801 4173** en indiquant les **nom, prénom et date de naissance du joueur** en communication.

Un remboursement partiel (jusqu'à 40 euros selon la mutuelle) de la cotisation peut être obtenu auprès de votre mutuelle. Pour plus de renseignements adressez-vous à celle-ci.

Les joueurs qui ne sont pas en ordre de cotisation à la reprise du championnat ne seront plus sélectionnables (problèmes d'assurance) et ne pourront plus participer ni aux matches ni aux entraînements dans l'attente du paiement.

Cette cotisation permet entre autres de couvrir :

- la cotisation annuelle à l'Union belge et les indemnités des arbitres ;
- l'assurance contre les accidents de jeu. L'assurance incluse est une assurance de base, si par contre vous voulez une couverture plus étendue adressez-vous à votre courtier ;
- un encadrement sportif avec des entraîneurs compétents et diplômés ;
- les équipements sportifs ;
- les frais de fonctionnement supportés par le Club (eau, chauffage, entretien terrain, nettoyage, ...).

Le paiement de la cotisation donne également droit à :

- un « pack équipement » de la marque JAKO composé de :
  - un pantalon et une veste de training ;
  - une veste pluie;
  - un t-shirt ;
  - un short et une paire de bas ;
  - un ballon;
  - Un sac.

Dans un but de visibilité de nos couleurs, les joueurs devront veiller à porter le training officiel du club lors des matches et des tournois.


- 2 entrées permanentes gratuites pour les parents du joueur affilié. Ces cartes donnent accès à tous les matches de championnat classique « Jeunes » et « Seniors » à l'exception des tournois de Jeunes, des matches de coupe et du tour final de l'équipe Première.
- 1 repas enfant pour le joueur accompagné d'un adulte lors de notre Souper spaghetti.

Pour les joueurs en ordre de cotisation, les dates de distribution des bons « Pack équipement » seront affichées au club.

### **LA REPRISE**

La reprise qui approche à grands pas est prévue :

- dans le courant du mois de juillet pour les équipes « Seniors » et Espoirs U19
- fin juillet/début août pour les autres équipes « jeunes »

Vous trouverez les horaires des entraînements sur la page  **RUS Rebecquoise Jeunes** et sur le site du club [www.rusrebecquoise.be](http://www.rusrebecquoise.be).

Les joueurs qui ne peuvent pas être présents à la reprise des entraînements doivent prévenir le coordinateur sportif de leur catégorie par email (voir ci-avant).


### **PERMANENCES – Transfert d'un autre club**

A l'attention des parents de joueurs appartenant à un autre club.

Votre fils a joué la saison passée pour la RUS Rebecquoise en bénéficiant d'un transfert temporaire d'un an aussi appelé transfert blanc depuis un autre club.

Pour qu'il continue à pratiquer son sport favori au sein de notre club, ce transfert doit être renouvelé pour la saison 2017 - 2018.

Nous attirons votre attention sur le fait que tout joueur bénéficiant d'un transfert temporaire pour jouer à la RUS Rebecquoise devra s'acquitter d'une participation administrative de 20 € couvrant la taxe fédérale et ce lors de la conclusion du transfert.

Afin de régler ces formalités, des permanences seront organisées durant les mois de juin et juillet et dès la reprise des entraînements en août. Les dates seront communiquées ultérieurement via la page  **RUS Rebecquoise Jeunes** et le site du club [www.rusrebecquoise.be](http://www.rusrebecquoise.be).

Nous restons à votre disposition pour toute question éventuelle par mail [eric@rusrebecquoise.be](mailto:eric@rusrebecquoise.be) ou lors d'une permanence.